

COMMUNICATION

MATURITÉ NUMÉRIQUE DES MÉDIAS

— Mariella Collini

Véritables projecteurs des réalités propres aux territoires, les médias d'information locaux jouent un rôle déterminant dans une région comme l'Abitibi-Témiscamingue. À l'ère où la transformation numérique modifie la façon de produire, de diffuser et de consommer la nouvelle, où en est la maturité numérique des médias communautaires du Québec?

L'Académie de la transformation numérique (ATN), en collaboration avec le Centre d'études sur les médias (CEM), a produit deux diagnostics portant sur l'utilisation des technologies numériques par les médias communautaires ainsi que la presse écrite au Québec¹. À l'échelle provinciale, 64 médias communautaires (journaux, télévisions et radios) reconnus et soutenus par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) ont répondu à l'enquête, parmi lesquels 11 % ont déclaré une couverture et une desserte médiatique concentrée dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue².

Place occupée par le numérique

La transformation numérique au sein des médias communautaires est bien entamée, quoiqu'à un rythme plus lent que celui des médias de la presse d'information écrite. La transformation se présente toutefois différemment selon le type de média communautaire. Certains médias écrits se concentrent uniquement sur le journal papier, alors que d'autres ont une présence sur le Web. Les radios et les télévisions communautaires se tournent vers les plateformes numériques, en particulier dans les régions où la clientèle des entreprises de câblodistribution est en diminution. Surtout employés pour la diffusion des contenus, les réseaux sociaux (69 %) et les sites Web (63 %) sont les outils numériques les plus utilisés par les médias communautaires, tous types confondus. Or, ces proportions sont moins élevées pour les médias écrits où moins de la moitié (48 %) en font usage.

✓ LA MATURITÉ NUMÉRIQUE

Le rapport définit la maturité numérique comme étant la capacité à mettre en place un processus flexible et en continu par lequel une entreprise s'adapte aux changements technologiques de son environnement, réalignant ses produits et services, ses processus opérationnels, le leadership de sa direction, l'expérience offerte à sa clientèle et à son personnel, de même que ses capacités à analyser et utiliser les données et l'information.

Maturité et proactivité numérique

Tous types de médias confondus, 33 % considèrent être à un stade de maturité numérique avancé, et 19 % à un stade jugé débutant. Les personnes répondantes des télévisions et des radios communautaires déclarent un stade de maturité numérique plus élevé (intermédiaire ou avancé) que la majorité de celles des journaux communautaires (débutant ou intermédiaire). Seul le tiers des médias communautaires affirme avoir une stratégie d'affaires qui repose sur l'utilisation et l'intégration du numérique.

Agir proactivement pour s'approprier les nouvelles technologies s'illustre de diverses manières. Si seulement le tiers des médias comptent une personne ou une équipe avec la responsabilité de définir une stratégie de transformation numérique, plus de la moitié recherchent, en continu, de nouveaux outils

numériques pour améliorer leurs pratiques et leurs performances. Les trois quarts utilisent divers outils pour se positionner dans leur marché.

Barrières et défis au virage numérique

La plupart des médias reconnaissent l'importance et le potentiel du numérique, ne serait-ce que pour répondre aux pratiques de consommation qui évoluent rapidement, mais les ressources financières et humaines souvent limitées conditionnent, en partie, la réflexion et l'intégration de nouvelles technologies. La transformation numérique conditionne le développement des compétences, tant pour la direction que pour le personnel salarié et bénévole. Or, le manque de compétences techniques, encore plus manifeste chez les médias communautaires de presse écrite, est un autre obstacle mentionné, qui se traduit par l'absence d'une culture numérique ainsi que d'une stratégie numérique globale. Face à l'insatisfaction des revenus générés par les plateformes numériques, la monétisation des contenus sur le Web et l'adaptation du modèle d'affaires sont les principaux défis des médias communautaires en matière de transformation numérique. ■

Notes : 1. Une seule des 25 entreprises privées du domaine de la presse d'information écrite ayant répondu au sondage provenait de la région. 2. Les sept médias communautaires répondants de l'Abitibi-Témiscamingue représentent la moitié de ceux reconnus par le MCC.

Sources : Académie de transformation numérique (ATN) et Centre d'études des médias (CEM), [Vers la maturité numérique des médias communautaires au Québec](#) et [Vers la maturité numérique des entreprises de la presse d'information écrite au Québec](#), 2023.

APPRÉCIATION DES SOINS À DOMICILE

— Mariella Collini

L'évolution du système de santé et le vieillissement de la population mettent de l'avant l'importance d'offrir aux personnes la possibilité de vivre et de vieillir au domicile de leur choix. À la suite d'un rapport sur les soins de longue durée, le Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE) s'est penché sur la performance du système de soins et de services de soutien à domicile.

Sur la base de mesures comparables et de balises de référence, le CSBE a procédé à l'analyse approfondie de sept dimensions permettant de positionner la performance du réseau de soins et de services de soutien à domicile (SAD) à l'échelle des 22 réseaux territoriaux de services (RTS, soit CISSS ou CIUSSS). La balise de référence peut correspondre à une norme existante (cible ministérielle ou loi) ou à la moyenne des trois meilleurs résultats observés parmi les RTS étudiés. Les données utilisées pour l'appréciation de la performance correspondent aux années financières 2019-2020 et 2021-2022.

Niveau relatif de ressources en SAD

En 2019-2020, le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT) disposait d'environ 73 %¹ des ressources financières et humaines moyennes des 3 RTS de la province qui en avaient le plus. À l'échelle du Québec, le CISSS régional se situe au 5^e rang à ce chapitre. En 2021-2022, une augmentation du niveau relatif de ressources est observée pour la grande majorité des RTS, y compris celui de l'Abitibi-Témiscamingue. Malgré cette embellie, le CISSS régional a vu son positionnement être rétrogradé au 9^e rang.

Dimension en bonne posture

À l'instar de la majorité des RTS du Québec, le CISSS-AT obtient un bon niveau d'atteinte de la balise référant à la pertinence des services, se positionnant au 2^e rang provincial en 2019-2020. La pertinence des soins et services de soutien à domicile se mesure par le biais des bonnes pratiques d'évaluation des soins à long terme (évaluation et plan d'intervention à jour), de soins de fin de vie et de services posthospitaliers. Les données 2021-2022 indiquent une diminution quasi généralisée des scores des RTS du Québec, situant dorénavant le CISSS régional au 4^e rang provincial.

Dimensions laissant place à l'amélioration

Toujours en 2019-2020, l'examen des

indicateurs relatifs à l'accessibilité aux services en SAD – nombre de personnes en attente d'un premier service et délai moyen pour une première intervention – montre une faible accessibilité dans 16 des 22 régions analysées. Or, l'Abitibi-Témiscamingue se distingue un peu, se positionnant au 3^e rang provincial avec une cote « passable ». Malgré un score d'accessibilité à la baisse en 2021-2022, tout comme pour 14 autres RTS, le CISSS régional maintient un niveau d'atteinte de la balise « passable », tout comme 3 autres RTS seulement.

L'arrimage aux besoins fait référence à la capacité du système à répondre et à s'adapter aux besoins de la population. Pour les deux années, le CISSS régional se maintient au-dessus de la moyenne québécoise et affiche un niveau d'atteinte « passable ».

L'appréciation de la viabilité du système de soins en SAD repose sur la suffisance des ressources humaines et leur expertise (formation), la santé financière et administrative (main-d'œuvre salariée et indépendante) et la qualité de vie au travail (roulement et assurance salaire). Le CISSS-AT est du nombre des sept CISSS/CIUSSS qui

ont vu leur score de viabilité diminuer de manière importante de 2019-2020 à 2021-2022. Malgré cette détérioration, le niveau d'atteinte de la balise demeure « passable ».

La productivité réfère à la capacité du système à optimiser les soins et services octroyés selon les ressources disponibles. À cet égard, tous les établissements du Québec enregistrent une diminution de leur score. Pour le CISSS régional, le niveau d'atteinte de la balise est passé de « passable » en 2019-2020 à « faible » en 2021-2022.

Dimension nécessitant des rectificatifs

En 2019-2020 comme en 2021-2022, avec un score nettement sous la barre du 60 %, le CISSS-AT se positionne au dernier rang quant à l'efficacité des interventions sur la qualité de vie, la santé et le bien-être des usagers. Des services de SAD efficaces devraient normalement contribuer à réduire la réadmission à l'urgence ou à l'hôpital à l'intérieur d'un délai de 30 jours et augmenter le succès des soins palliatifs et de fin de vie à domicile. Les RTS des régions éloignées sont tous sous la moyenne provinciale, que ce soit avant ou après la pandémie. ■

Niveau d'atteinte de la balise et scores pour les dimensions évaluées en SAD

> RTS Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2019-2020 et 2021-2022

Dimension ²	RTS Abitibi-Témiscamingue		Ensemble du Québec	
	2019-2020	2021-2022	2019-2020	2021-2022
Accessibilité	Passable (60-74%)	Passable (60-74%)	48 % - Faible	~45 % - Faible
Arrimage aux besoins	Passable (60-74%)	Passable (60-74%)	68 % - Passable	68 % - Passable
Efficacité	Faible (< 60 %)	Faible (< 60 %)	62 % - Passable	70 % - Passable
Pertinence des soins	Bon (75-89%)	Bon (75-89%)	81 % - Bon	75 % - Bon
Productivité	Passable (60-74%)	Faible (< 60 %)	69 % - Passable	63 % - Passable
Viabilité	Passable (60-74%)	Passable (60-74%)	62 % - Passable	59 % - Faible

Notes :

1. Le chiffre est une approximation de l'Observatoire à partir des schémas présentant les résultats par RTS.
2. La dimension « Ressources du système » n'est pas incluse dans le tableau puisqu'elle a fait l'objet d'un traitement différent par le CSBE, ce qui ne permet pas la comparaison avec les autres dimensions.

Source : Commissaire à la santé et au bien-être, **Bien vieillir chez soi - tome 2 : Chiffrer la performance | Mandat sur les soins et en services de soutien à domicile**, 2023.

TERRITOIRE

VUE À VOL D'OISEAU DE LA RÉGION

— Mariella Collini

Comprendre l'évolution de la couverture terrestre permet de mieux saisir les relations entre l'environnement, l'économie et le développement de ce territoire. Les comptes des terres produits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) prennent une mesure de la transformation du territoire, que celle-ci soit causée par des phénomènes naturels ou par l'activité humaine.

Les comptes des terres ont pour principale source de données les inventaires écoforestiers du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF). La superficie des terres, exprimée en km², est répartie selon des classes de couverture terrestre. Les classes naturelles, incluant les forêts, les milieux humides, ainsi que les plans et cours d'eau intérieure, se distinguent des milieux anthropiques comme les terres agricoles et les surfaces artificielles.

Les périodes d'analyse des données sont d'environ 10 ans. La période 1 observe les changements de couvertures terrestres entre le 3^e et le 4^e inventaire écoforestier, soit entre 1993 et 2005 et la période 2, entre le 4^e et le 5^e inventaire, soit entre les années 2005 et 2016. Comme l'Abitibi-Témiscamingue est du nombre des 6 régions administratives dont les données de la période 2 sont disponibles, l'article porte sur une période cumulative d'environ 20 ans, sur une couverture terrestre de 60 974 km², correspondant à 94,3 % du territoire.

CONSTATS

Selon les plus récentes images aériennes de l'Abitibi-Témiscamingue, le couvert forestier représente les deux tiers du territoire régional, alors que l'autre tiers se compose surtout des milieux humides (20 %) et des plans d'eau (11 %). Les terres agricoles (2 %) et les surfaces artificielles (0,6 %), surtout liées aux milieux urbanisés, couvrent le reste du territoire.

Sur une période de 20 ans, la conversion des terres agricoles en milieux naturels (principalement de forêts) ou pour des usages urbains constitue le plus grand changement de couverture terrestre observé en km² et en pourcentage sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Terres agricoles

Les terres agricoles regroupent les

terrains servant à la culture végétale, au pâturage, à la jachère ainsi que les boisés, les marécages et les marais utiles à la production agricole. Elles excluent les bâtiments et les productions intérieures, qui sont classées dans les surfaces artificielles.

Sur une vingtaine d'années, la superficie des terres agricoles est passée de 1 639 km² à 1 371 km², soit une diminution de 268 km². À titre comparatif, cette diminution représente une superficie similaire à celle de la municipalité de Latulipe-et-Gaboury. La perte de superficie des terres agricoles s'est surtout manifestée lors des années 1990, pour ralentir dans les années 2000. Le phénomène d'enfrichement des terres agricoles est la principale cause de cette diminution, suivi de l'artificialisation des terres. Deux MRC se distinguent par un empiètement du couvert forestier sur le couvert agricole, soit la Ville de Rouyn-Noranda dans les années 1990 et la MRC d'Abitibi-Ouest durant la décennie suivante.

Surfaces artificielles

L'artificialisation des terres implique la mise en place d'aménagements nécessaires aux activités humaines (routes et stationnements, logements, industries et commerces, infrastructures de loisirs, productions agricoles intérieures, mines, etc.). Si la superficie de terres artificielles

demeure relativement peu élevée par rapport aux autres classes, cette dernière enregistre la plus forte augmentation en pourcentage (17,5 %) au cours des 20 dernières années. Ainsi, l'artificialisation des terres s'est concrétisée par l'ajout de 51 km², pour totaliser 344 km². Ce phénomène s'est principalement réalisé au détriment de surfaces naturelles, principalement forestières. Le phénomène d'artificialisation est surtout observable sur le territoire de La Vallée-de-l'Or. Le rapport indique qu'il n'est pas possible de distinguer l'usage des terres nouvellement artificialisées, à savoir résidentiel, commercial ou industriel par exemple.

Milieux naturels

Sur une période d'environ 20 ans, on observe des superficies terrestres, au net, un peu plus grandes pour les milieux humides et les forêts en Abitibi-Témiscamingue. Les gains de couverture sont estimés à 188 et 44 km² respectivement, et ce, en provenance de la transformation des terres agricoles. Quant à la stabilité relative (+8 km²) des plans et cours d'eau intérieure, elle s'explique par le peu d'enneigement ou d'assèchement sur de grandes superficies. ■



Pour un complément d'information, consultez la carte interactive produite par l'ISQ [ici](#).

Comptes physiques et variation de couverture terrestre, en km²

> Abitibi-Témiscamingue, au cours des décennies 1990 à 2010

	Stocks (superficie de terres en km ²)			Changements nets	
	1993	2005	2016	De 1993 à 2016	
Surfaces artificielles	292	320	344	51 km ²	17,5 %
Terres agricoles	1 639	1 452	1 371	-268 km ²	-16,3 %
Milieux humides	11 768	11 922	11 956	188 km ²	1,6 %
Plans et cours d'eau intérieure	6 752	6 760	6 760	8 km ²	0,1 %
Forêts	40 488	40 500	40 532	44 km ²	0,1 %

Notes : Les années sont les années principales de prises d'images aériennes pour la région. Afin que les périodes soient comparables, certaines données ont été adaptées, ce qui explique la différence dans les données incluses aux matrices complètes du rapport.

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), **Comptes des terres du Québec méridional – Édition 2023**.

DÉMOGRAPHIE ET EMPLOI

ATTRACTIVITÉ : DÉFIS ET ATOUTS

— Mariella Collini

Des organisations privées, publiques et communautaires (48) de la région ont fait part de leurs défis, atouts et stratégies pour le renouvellement de leur personnel.

■ DÉFIS

Les principaux défis d'attractivité de la main-d'œuvre – attraction, insertion et, ultimement, rétention – concernent le fonctionnement interne des organisations, mais aussi les contraintes extérieures au milieu professionnel. L'attraction est mise à mal par les capacités du milieu d'accueil alors que l'insertion l'est davantage par les capacités propres à l'organisation. Les défis de rétention sont quant à eux d'une responsabilité partagée.

■ ATOUTS

Les facteurs d'attraction organisationnels sur lesquels misent les organisations sondées pour offrir des emplois intéressants et stimulants sont liés, au premier chef, aux conditions de travail, incluant le salaire et les avantages. Suivent la flexibilité organisationnelle (souplesse

concernant le temps et le lieu de travail, latitude décisionnelle, etc.), de même que la réputation, la culture et la mission de l'organisation.

■ STRATÉGIES ET PARTENARIATS

Les entreprises se distinguent par la palette diversifiée de leurs stratégies d'attractivité, alors que certaines autres organisations misent essentiellement sur les conditions de travail (congés, flexibilité, télétravail, conciliation) ou encore, la promotion (postes, atouts, valeurs). Si les défis exprimés par les organisations participantes interpellent des actions multisectorielles, près de 40 % d'entre elles ont dit ne participer à aucun partenariat. Les partenariats auxquels certaines collaborent visent surtout les campagnes promotionnelles, la diffusion d'offres d'emplois, la formation et les séjours exploratoires. ■

Principaux défis liés à l'attractivité des organisations participantes (5 mentions et plus)

> Abitibi-Témiscamingue, 2023

Attraction	Insertion	Rétention
Faible correspondance entre les besoins et les qualifications du bassin de main-d'œuvre	Manque de ressources pour mettre en place des activités d'intégration et de formation	Conditions de travail – lourdeur de la tâche en situation de pénurie de main-d'œuvre
Surenchère des salaires et avantages et rigidité réglementaire (p. ex : convention)	Manque de qualification de la main-d'œuvre et nécessité de formation	Salaires et avantages, dans un contexte de maraudage et de surenchère venant de l'externe
Manque d'accès au logement	Nature des postes et conditions de travail	Pénurie de logements
Nature des postes à pourvoir et/ou conditions de travail	Manque de savoirs, savoir-faire et savoir-être en lien avec la gestion de la diversité	
Manque de places en garderie		

Source : Asselin, Hugo et Pascal Charlebois, **Attractivité en Abitibi-Témiscamingue : défis, atouts, stratégies et besoins**, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités (UQAT), 2023.



L'OBSERVATOIRE
de l'Abitibi-Témiscamingue

RASSEMBLER · COMPRENDRE · DIFFUSER

NOTRE MISSION

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un carrefour d'information, notamment statistique, au sujet de l'Abitibi-Témiscamingue. Par le partage des connaissances, il vise une meilleure compréhension des réalités régionales.

445, boulevard de l'Université,
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
T. : 819 762-0971 Sans frais : 1 877 870-8728 poste 2622
observatoire@observat.qc.ca
OBSERVAT.QC.CA

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)
ISSN : 1916-4963 (En ligne)
2 100 abonnements

✓ SORTI DES PRESSES

Chaire Desjardins en développement des petites collectivités (UQAT), **Pauvreté et exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue**, 2023.

Beaulé, Guillaume, **Recueil statistique sur l'alcool en Abitibi-Témiscamingue, Recueil statistique sur la consommation de drogues en Abitibi-Témiscamingue, Recueil statistique sur les perturbations par le bruit en Abitibi-Témiscamingue, Recueil statistique sur la santé psychosociale des travailleurs en Abitibi-Témiscamingue**, CISSAT, 2023.

Commission de la construction du Québec (CCQ), **Perspectives régionales dans l'industrie de la construction en Abitibi-Témiscamingue 2023-2027**.

Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE), **Bien vieillir chez soi, tome 2 : chiffrer la performance**, 2023.

Desjardins, **Survol et prévisions économiques de la région de l'Abitibi-Témiscamingue**, 2023

Financière agricole du Québec (FADQ), **TRANSAC-TERRES – Années 2019-2021**, 2023.

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), **Portrait des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) au Québec : année 2021 et projections 2022, 2023**.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, **État de situation du soutien financier gouvernemental en action communautaire 2021-2022**, 2023.

Ministère de la Famille, **Situation des centres de la petite enfance, des garderies et de la garde en milieu familial au Québec en 2021**, 2023.

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MFFP), **Insectes, maladies et feux dans les forêts publiques du Québec en 2022**, 2023.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), **Portraits sociodémographique et régional des personnes immigrantes admises au Québec de 2011 à 2020 et présentes en 2022** et

Portraits statistiques de l'immigration temporaire au Québec - 2015-2021 et

Tableaux sur l'immigration permanente au Québec 2017-2021, 2023.

Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), **Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise en 2020-2021**, 2023.

Bonne lecture !